



SÉJOURS ÉTÉ 11/17 ANS



Séjour pour les 11/13 ans
du samedi 6 au samedi 20 juillet

40 places ouvertes aux jeunes Rungissois scolarisés au collège.

Transport : en car / TGV / car

Direction : Karim BOUAZZA

Equipe : le séjour sera encadré par une équipe d'animation diplômée et recrutée par la Ville.

Organisme : Captain aventure

Lieu : BIDART (Pyrénées-Atlantiques)

Hébergement : Gîte (Izar Perdia) déclaré DDCS, privatisé pour l'été (capacité de 56 personnes) situé sur une propriété de 3 hectares en pleine nature à 5 mn en véhicule de la plage et de l'océan. 10 chambres avec 6 lits superposés chacune, des armoires de rangements, salle d'eau, toilette.

Activités : rafting, surf, quad, plongée sous-marine, randonnée, course d'orientation, journée au parc aquatique, baignades, paintball, visites culturelles...



Séjour pour les 14/17 ans
du dimanche 7 au samedi 20 juillet

20 places ouvertes aux jeunes Rungissois scolarisés au collège ou au lycée.

Transport : en car grand tourisme

Equipe : le séjour sera encadré par une équipe d'animation diplômée et recrutée par le prestataire.

Organisme : ADAV

Lieu : CALELLA (Espagne)

Hébergement : auberge de jeunesse (*Youth hostel*) située à 50 m de la plage. Chambre de 4 à 6 lits avec rangements et sanitaires complets. Jardin privé avec solarium et grande terrasse accessible pour les veillées, coin TV, grande salle d'activités, billard, baby-foot, jeux de fléchettes.

Activités : Wibit, banana bus, fly fish, parasailing, paddle, surf, parc aquatique Water world, visite de Barcelone, baignades, participation aux activités locales organisées sur la plage, marché nocturne, visites culturelles.

La date de la réunion d'information parents/prestataire
vous sera communiquée ultérieurement.



Hôtel de ville 5 rue Sainte-Geneviève 94150 Rungis
Tél. : 01 45 12 80 00 - Fax : 01 46 87 24 94 - www.rungis.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Les inscriptions auront lieu le samedi 6 avril de 9h à 12h
et se prolongeront du lundi 8 au vendredi 12 avril de 13h30 à 17h
au Service jeunesse, 1 allée de la Régente.**

ATTENTION : les inscriptions se feront par ordre d'arrivée. Aucune inscription ne sera prise par courrier ou déposée dans les boîtes aux lettres à l'Hôtel de ville ou au Service jeunesse.

Une confirmation par courrier vous sera envoyée. Toute inscription entraînera le paiement du séjour et en cas d'annulation jusqu'à un mois avant le départ, un montant forfaitaire de 50 € vous sera facturé. En cas d'annulation moins d'un mois avant le départ, la totalité du séjour sera facturée sauf sur présentation d'un certificat médical.

Si le solde des factures de l'année scolaire antérieure ou en cours n'est pas réglé, aucune inscription ne pourra être prise en compte. Si vous avez réglé vos factures directement auprès de la perception, vous devez produire un justificatif de paiement (reçu de la perception, relevé de compte...).

Si vous réglez le séjour de votre enfant avec les bons CAF, veuillez les apporter au Service citoyenneté - accueil - population après confirmation de l'inscription de votre enfant. Ils doivent être en notre possession avant l'édition de la facture.

Il est recommandé de faire calculer votre quotient familial afin de bénéficier d'un tarif correspondant à vos ressources. En cas d'absence de quotient familial, le tarif maximum sera appliqué pour le séjour.

Grille de tarif



	Tranches	Tarif 3, 13 jours
T1	463 €	de 127.66 € à 160.81 €
T2	463 € à 705 €	de 160.81 € à 254.02 €
T3	705 € à 876 €	de 254.02 € à 380.90 €
T4	876 € à 1 047 €	de 380.90 € à 487.37 €
T5	1 047 € à 1 248 €	de 487.37 € à 599.30 €
T6	1 248 € à 1 812 €	de 599.30 € à 717.73 €
T7	1812 € et plus	717.73 €